EMPLOIS D'AVENIR

Vous avez entre
16 et 25 ans ?

Peu ou pas de diplôme,
vous cherchez un emploi **?**

Les emplois d'avenir sont pour vous.

L'État s'engage pour 150 000 emplois.

emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

1. QUI EST CONCERNÉ ?

- Vous avez entre **16 et 25 ans** (ou jusqu'à 30 ans si vous êtes reconnu travailleur handicapé).
- Vous n'avez pas de diplôme.

ou

- Vous avez un CAP/BEP et recherchez un emploi depuis plus de 6 mois.

Vous pouvez poser votre candidature à un emploi d'avenir.

2. QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un CDI ou un CDD de 1 à 3 ans.
- À temps plein (sauf exception).
- Une formation pour apprendre un métier et préparer votre avenir.

3. QUI RECRUTE ?

- Principalement les associations, les mairies, les hôpitaux, les établissements prenant en charge les personnes âgées, handicapées…
- Par exception, des entreprises pourront vous recruter dans des secteurs ouvrant des perspectives d'embauche importantes et sur la base de projets de parcours professionnels.

Renseignez-vous auprès de la mission locale, de l'agence Pôle emploi la plus proche ou sur :

www.lesemploisdavenir.gouv.fr